



SCBSM : Document d'Enregistrement Universel Communiqué de mise à disposition

Paris, le 30 octobre 2019 – SCBSM, foncière cotée sur Euronext Paris, annonce la mise à disposition de son Document d'Enregistrement Universel au 30 juin 2019.

Le Document d'Enregistrement Universel relatif à l'exercice clos le 30 juin 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ce jour.

Ce Document d'Enregistrement Universel inclut :

- le rapport financier annuel 2018-2019 ;
- le rapport sur le contrôle interne ;
- l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document est tenu à disposition dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de SCBSM (www.scbsm.fr) et sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

A propos de SCBSM :

SCBSM est une foncière cotée sur Euronext à Paris (FR0006239109 - CBSM) depuis novembre 2006. Le patrimoine immobilier du Groupe s'élève à plus de 340 M€, dont plus de 70% situé à Paris QCA. SCBSM dispose du statut SIIC et fait partie de l'indice IEIF SIIC France. Plus d'informations sur www.scbsm.fr.

Contacts ACTUS finance & communication :

Investisseurs :
Jérôme Fabreguettes-Leib
01 53 67 36 78
scbsm@actus.fr

Journalistes :
Alexandra Prisa
01 53 67 36 90
aprisa@actus.fr